

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Jeunes filles laotiennes.

(Bois gravé de Manh-Quynh.)

VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 \$ 50
remboursables
au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 50
remboursables
au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS	de date
à 100 \$ 60	à SIX MOIS	de date
à 101 \$ 20	à NEUF MOIS	de date
à 102 \$	à UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000 et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

5^e Année - N° 197

8 Juin 1944

Édité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE - DE - RHODES
6, Avenue Pierre Pasquier - HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc. doit
être adressés à la Revue "INDOCHINE"
6, Avenue Pierre Pasquier - HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France

Un an : 25 \$ 00, 6 mois : 15 \$ 00

Etranger :

Un an : 35 \$ 00, 6 mois : 20 \$ 00

Le numéro : 0 \$ 50

SOMMAIRE

Enquête sur les nouveaux destins de l'intelligence française. — L'école historique française, par Louis MADELIN.

Petit historique des îles Poulo-Condore (suite), par C. DEMARIAUX.

Le Service de la Propriété foncière, par X.

Perspectives géométriques, photos de J. LHUISIER.

L'enseignement de l'éducation physique et les concours pour le recrutement des mandarins militaires dans l'ancien Annam, d'après LA-GIANG.

Au Laos. — Khôông, ou l'invitation au rêve, par Claude PERRENS.

In mémoriam. — Henri Gourdon (1876-1943), par G. M. P.

Tournée d'inspection au Kontum (suite), par F. P. ANTOINE.

Abonnements : Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné. Aucun règlement par acompte n'est accepté.

ENQUÊTE SUR LES NOUVEAUX DESTINS DE L'INTELLIGENCE FRANÇAISE

L'école historique française

par Louis MADELIN

(*La France de l'esprit*, Paris, 1943.)

VOTRE belle, votre admirable, votre incomparable école historique : c'est dans ces termes flatteurs que, parcourant, il y a quelque trente-cinq ans, les Universités américaines, j'ai entendu s'exprimer maints de leurs professeurs — que je voyais, je dois le dire, en d'autres domaines, moins complaisants à notre pays. Fort peu, à la vérité, étaient venus dans leur jeunesse s'asseoir au pied des chaires de nos écoles : c'étaient les livres, articles, conférences qui avaient chez eux déterminé cette haute estime dont je tirais quelque orgueil pour mes maîtres, et dont, alors qu'à peine j'entraais dans la carrière, je me sentais si encouragé.

A la vérité, notre « école historique », ainsi que l'on disait, était, à cette époque, représentée par les noms les plus illustres. Une pléiade d'historiens de grande volée avaient après 1871, surgi, qui, sans faire oublier les vieux aînés — d'Augustin Thierry à François Guizot, de Jules Michelet à Adolphe Thiers, d'Henri Martin à François Mignet — répondaient, plus que ces grands écrivains d'un autre âge, à l'idée qu'on se faisait maintenant des études historiques. Fustel de Coulanges, Albert de Broglie, Camille Rousset, Georges Picot, Gustave Homolle, Henri Wallon, Mgr Louis Duchesne n'avaient pas encore disparu que d'autres, plus jeunes, brillaient déjà du plus vif éclat : Albert Sorel, Albert Vandal, Gabriel Hanotaux, Ernest Lavisse, Thureau-Dangin, Alfred Rambaud, Pierre de la Gorce, Arthur Chuquet, Henry Housaye, le marquis de Vogüé — j'en passe — qui, fort différents de caractère et de style et dans des cantons divers de l'Histoire, représentaient une valeur et une autorité incontestées. Mais ce qui frappait, c'était moins l'existence de cette élite — déjà si nombreuse — que celle de la véritable légion qui, à côté de ces maîtres, ou, si l'on veut, sous eux, travaillait à la grande œuvre. Cette légion s'attaquait à toutes les parties de l'Histoire — Antiquité, Moyen âge, Temps modernes —, pourvue d'une méthode sûre au service d'une belle ardeur. « Vous avez, me disait-on encore en Amérique, la quantité avec la qualité ! ». Je ne sache pas que, en ce domaine, notre prestige, depuis, ait diminué et, dans les quarante premières années de ce siècle-ci, cessé, une heure, de se justifier.

★★

Une réforme profonde s'était faite, au cours de la dernière moitié du XIX^e siècle, dans la conception et la méthode des sciences historiques — en partie, disons-le, sous l'influence des « séminaires » allemands —, une réforme qui, féconde, eût pu devenir néfaste si, tout aussitôt, la plupart des jeunes historiens français, après s'être adaptés aux nouvelles disciplines, n'avaient à leur application apporté les qualités particulières à leur sang, car, se pliant à des règles rigoureuses, ils ne leur avaient

sacrifié aucun des caractères propres à notre esprit : la hardiesse de l'imagination créatrice, la clarté des idées, le goût de la « composition » et du « style » et, une large part une fois accordée à l'analyse, l'aspiration aux fortes synthèses.

Que l'Allemagne savante — alors en plein travail — ait été pour beaucoup dans la nouvelle méthode qui, dès avant 1870, s'instaurait dans nos études, le fait n'est pas niable. De grands savants, des Niebuhr aux Mommsen, avaient, dans le milieu du XIX^e siècle, marqué la science historique de leur forte empreinte ; ils avaient professé la « soumission au document » et de ce « document » singulièrement étendu le concours ; les « sciences auxiliaires de l'Histoire », épigraphie, numismatique, archéologie, paléographie, philologie, il fallait que l'historien eût recours à toutes les études utiles à son travail, comme à toutes les sources d'information, préalablement contrôlées, avant que d'aborder l'exposition des faits et d'en tirer les conclusions. Les principes d'outre-Rhin avaient, environ 1860, été adoptés, en France : Ernest Renan en faisait grand état.

Mais, pour être juste, il faut faire remarquer que si, vers cette époque de 1860, certains maîtres français qui s'étaient, en Allemagne, initiés à cette discipline, tendaient déjà à l'adopter et à l'enseigner, il y avait, alors, près de quarante ans qu'une école existait en France, l'Ecole des Chartes, spécialement vouée à enseigner ces fameuses « sciences auxiliaires », et réalisait d'une façon parfaite le dessein de ses fondateurs. De grands maîtres, Quicherat, Léopold Delisle, Léon Gautier, Paul Meyer, vingt autres formés dans les vieilles salles du Palais des Archives où j'ai encore trouvé l'Ecole installée, devaient en devenir les éminents professeurs. Pendant que, de Guizot à Michelet, des historiens d'une tout autre espèce continuaient à faire de l'histoire un « genre littéraire » — d'ailleurs éclatant et magnifique — on voyait déjà un Augustin Thierry, un François Mignet, un Ernest Renan, un Victor Duruy se faire un devoir d'aller « aux sources » sur lesquelles l'Ecole des Chartes penchait cependant ses élèves, bientôt légion. L'Ecole française d'Athènes, d'autre part, fournissait, depuis 1846, le modèle de ces Instituts archéologiques et historiques que d'autres nations, bien plus tard, devaient à leur tour fonder et que la France, s'imitant elle-même, créa par la suite avec les Ecoles de Rome et du Caire, où de jeunes apprentis historiens s'initieront à la recherche personnelle.

★★

Il n'en va pas moins que c'est en s'inspirant de l'esprit qui régnait dans les « séminaires d'histoire » d'outre-Rhin, et sur leur modèle, que Victor Duruy, historien devenu ministre, avait en 1868, fondé l'Ecole des Hautes Etudes, où des « directeurs d'études » formeraient, en des « conférences »

(le mot reprenant son vrai sens), de jeunes disciples, à l'examen critique des textes, préalable à toute construction scientifique. Un de ces maîtres, Gabriel Monod, devait, plus qu'aucun autre, entrer dans ce dessein. Je l'ai eu, déjà vieillissant, comme « directeur » — je pourrais écrire « de conscience historique » — en ces salles poussiéreuses de la bibliothèque de la « vieille Sorbonne » et ai pu ainsi le voir à l'œuvre. Ayant été, pour lui, plus qu'un élève, un jeune ami, et presque un confident, j'ai dû me rendre compte qu'à côté de bien des avantages, ce souci de la critique — le mot souci devant être pris dans son sens d'inquiétude — n'allait pas sans présenter un grave inconvénient : Gabriel Monod, un des hommes de son temps ayant le plus étudié le vaste domaine du haut Moyen âge et qui a, d'autre part, durant plus de trente ans, formé, de l'Ecole des Hautes Etudes à l'Ecole Normale, des centaines de jeunes maîtres d'histoire, n'a lui-même publié — le cas est curieux — aucun ouvrage autre qu'une savante Bibliographie de l'Histoire de France, un catalogue. C'est que, devenu vite hypercritique, il arrivait à douter de l'authenticité ou de la véracité de tout texte ou à peu près, et, ses scrupules allant jusqu'à l'extrême, n'avait jamais pu se décider à écrire un seul chapitre de cette histoire qu'il connaissait mieux qu'homme au monde. C'est en grande partie de ses mains que sont sortis, après 1875, tant de professeurs de nos Universités dont, jeune étudiant, j'ai connu les rigoureuses disciplines, reçues elles-mêmes par eux de cet apôtre, et je dirai de cette victime de l'esprit critique. Christian Pfister et quelques autres m'ont soumis, dès mes premières années d'études historiques, à cette « question » cruelle, mais heureuse, appliquée qu'elle était à un élève chez qui, je l'avoue, prévalait précisément le goût de ces « idées générales » et de ces « synthèses prématurées » que honnissait, proscrivait et écrasait le laborieux et consciencieux Alsacien qu'était Pfister. Je tenais cependant cette douloureuse épreuve pour m'avoir été si utile que, après avoir, à l'Université de Nancy, passé trois ans entre les mains de Pfister, j'allai me mettre, bénévolement cette fois, pour trois ans encore, entre celles du maître lui-même, ce terrible Monod qui voulut bien m'associer à ses conférences, bien que je le désespérasse parfois par mes rechutes dans le péché capital de « conclusions hâtives » qui relèvent un tantinet du dangereux « orgueil de l'esprit ».

★★

Le danger était que l'on tombât dans le plus néfaste des excès et que, propagée et appliquée entre 1880 et 1900 par de jeunes professeurs pleins de foi et de zèle, et je dirai de fanatisme, pour les nouvelles méthodes, celles-ci aboutissent à transformer, en France, l'Histoire en une science fort sèche d'où disparaîtraient toute vie, toute saveur, toute couleur. Alors se constituaient ces fameux « fichiers », d'où devait désormais sortir tout livre d'histoire, sans que l'auteur fût autorisé à faire autre chose que l'exposé, forcément sec et gris, de ses « trouvailles ». Ainsi, affirmaient certains, de nos maîtres d'alors, l'Histoire cesserait — enfin ! — d'être un « art » pour devenir une « science » et sortirait — c'était l'expression dédaigneuse dont ils se servaient — « du domaine de la littérature ». M. Charles Seignobos se réjouissait, encore en 1899, à la pensée qu'un jour prochain, « un bon travail d'histoire » ne serait « que le résumé d'une analyse critique des sources » : ainsi entrerait-il dans le domaine scientifique.

Inutile de dire combien cette conception, si contraire à toutes les aspirations naturelles de l'esprit français, est, par surcroît, précisément à l'opposé de ce fameux esprit scientifique auquel on prétendait, environ 1880, soumettre l'intelligence. La « science » requiert, autant que toute chose, l'imagination créatrice ; elle part d'hypothèses, chemine par démonstrations, aboutit à des conclusions, et tout savant ne la sert qu'en mettant toutes les ressources de sa personnalité propre au service de la « découverte ». Aussi bien, l'historien n'étudiant les faits qu'à travers les documents écrits, est-il forcé, après en avoir établi la valeur, de ne retenir et utiliser que ceux qui, plus caractéristiques que d'autres, lui paraissent fonder la vérité, de grouper ces faits, d'en chercher l'enchaînement, d'en faire jaillir la lumière. « Etre historien, c'est savoir choisir », disait, un jour, devant moi mon vieux maître et éminent confrère Gabriel Hanotaux, dans une de ces formules elliptiques où il excelle. Celle-là est frappée, évidemment, au coin de la vérité la plus évidente. « Savoir choisir ! » Un jour que je rendais visite à un autre de mes grands maîtres, Albert Sorel, mon regard s'arrêta, tandis que nous causions, sur un livre récemment paru, placé sur son bureau, un ouvrage de 900 pages dans lequel un jeune historien — mon contemporain — avait littéralement versé tout son fichier et qui rendait ses deux volumes proprement illisibles. « Vous regardez ce livre, dit en souriant l'illustre auteur de l'« Europe et la Révolution » ; pauvre jeune homme ! il a bien dû mettre dix ans à faire sortir la vérité de son puits, mais pour la remettre dans un autre. »

Que l'esprit français dût nécessairement réagir contre une telle conception, cela n'était guère douteux. Dès le début de ce siècle, il réagissait de la façon d'ailleurs la plus heureuse. Il n'était certes pas question de revenir sur la méthode rigoureuse que tout historien digne de sa tâche s'imposait maintenant : recherche consciencieuse des documents, critique impitoyable des sources, emploi des textes authentiques de préférence, le cas échéant, aux textes « séduisants », recoupements constants des témoignages par d'autres témoignages et soumission de l'esprit aux faits, en un mot ce qui constitue bien le procédé « scientifique » cher à notre temps. Pas un écrivain soucieux de faire, dans la mesure possible, la lumière sur tel ou tel chapitre de l'Histoire ne songeait à se dérober à ce « travail » primordial. Mais quand, ayant réuni les éléments de son étude et fondé sa conviction personnelle, l'historien français prend la plume, il lui apparaît — ne craignons pas les grands mots — qu'un autre devoir s'impose à lui : celui de présenter les faits à des lecteurs à qui il convient que sa conviction se communique. La vérité sortie du puits, il s'agit de ne pas la replonger dans un autre. Il la faut faire, tout au contraire, éclater, et voilà où, la recherche terminée, l'Histoire, de science, devient art : art de « choisir » — comme disait Gabriel Hanotaux —, de rapprocher, de démontrer, de faire vivre, de conclure.

C'est ce que, passé la période de 1870-1900, les historiens français ont compris ou plutôt senti. La plupart n'admettent pas un instant que, pour être devenue de plus en plus une science, l'Histoire doive de plus en plus cesser d'être un art, et ce qui fait proclamer depuis quarante ans leur précellence dans tous les congrès internationaux, c'est, chez la plupart, cette heureuse et féconde union d'une sévère méthode — aujourd'hui pratiquée par tous — et de ces qualités brillantes qui,

préférence affecté à l'exécution de ces engagements.

Un principe universellement admis régit cette formalité : c'est la priorité d'inscription du droit qui le rend préférable à ceux qui sont inscrits après lui, qu'il s'agisse de propriété ou de garantie.

On vient de dégager des caractéristiques générales de la conservation des droits immobiliers. Mais, dira-t-on, que signifie la pluralité des termes utilisés, parfois même la concurrence des expressions ? Pourquoi dit-on tantôt Conservation des Hypothèques et tantôt Conservation Foncière ?

Sous l'aspect d'une difficulté de terminologie, on pose là tout le problème de l'organisation des modes de preuve en matière immobilière. Il est ancien dans l'histoire du droit. Il est compliqué si on veut en suivre le détail, mais il peut cependant se résumer en peu de mots : comment doit être identifié le bien immobilier pour la conservation des droits dont il est l'objet ? Faut-il se référer au propriétaire de ce bien ? (système personnel). Doit-on, au contraire, considérer le bien comme un être distinct, ayant une existence propre, une individualité, pourvu d'une espèce d'état civil et grouper sous ces désignations d'état civil tout ce qui affecte l'immeuble ? C'est le système de droit réel qui comporte l'identification du bien immobilier, de l'unité foncière conformément à certaines règles.

★ ★

En France, l'évolution des conceptions juridiques, certains conflits de législation ont conduit à l'adoption par le Code civil, pour régir la publicité et la conservation des droits immobiliers, du système personnel sous la forme d'une législation de compromis.

Outre les inconvénients inséparables du système personnel, confusion de noms, difficulté de connaître la suite des mutations, dispersion des éléments divers relatifs au même immeuble, le régime institué par le Code civil avait encore aggravé ces imperfections en admettant l'usage des inscriptions d'hypothèques générales contrairement au principe proclamé de la spécialité, et l'usage des hypothèques occultes, bien que la publicité soit à la base du droit foncier.

Ces défauts, ces contradictions furent, dès le début, signalés. On prête à l'empereur Napoléon qui portait à l'élaboration

du Code civil et aux travaux du Conseil d'Etat un intérêt qui a marqué dans les fastes de cette institution, cette boutade : « Il faudra élever une statue à celui qui nous donnera une bonne législation hypothécaire ».

A la vérité, cette récompense ne paraît pas avoir encore été méritée.

Il faut reconnaître cependant que les imperfections que déplorait l'Empereur, se sont atténuées en France par une longue pratique, une adaptation traditionnelle. Mais la transplantation de cette législation en Indochine en fit apparaître avec une force nouvelle, les incontestables dangers.

En outre, le système personnel imparfait du Code civil s'est heurté en pays annamite à une institution fort ancienne, vivante et active, le dia-bo ou livre des terres, qui avait incontestablement le caractère d'un système de droit réel fournissant la preuve de la propriété et des droits réels immobiliers.

Législation importée et législation autochtone se trouvaient dans leurs principes, nettement opposées. Or du fait de l'interpénétration des intérêts français et des intérêts annamites, de l'enchevêtrement des ventes d'immeubles entre personnes de statuts différents, il devint fort difficile de savoir où devait être publié un droit immobilier. Il semblait d'abord aisé de dire : les Français feront transcrire leurs titres sur les registres hypothécaires, les Annamites sur des diabos, chacun chez soi. Mais on n'était jamais certain que l'immeuble cédé par un individu de statut français n'eût pas été autrefois détenu et grevé par un Annamite et, réciproquement, rien ne pouvait assurer que l'immeuble dont le ressortissant annamite était propriétaire n'avait pas été autrefois chargé d'une hypothèque inscrite ou occulte à la requête d'un ayant droit se recommandant de la législation française. On était ainsi parvenu à organiser un des conflits de législation les plus typiques qu'on puisse citer. Et cette curiosité juridique avait la plus fâcheuse influence sur la sécurité des transactions et sur la consolidation de la propriété.

★ ★

Il n'existait qu'un remède à cette situation : l'institution d'une législation unique affectant la terre, indifférente au statut de son détenteur et fondant sur la propriété elle-même la réglementation des modes de preuves ; une législation foncière.

Cette législation était connue. C'est le système de droit réel, appliqué pour la première fois en Australie sous le nom de « Act Torrens », du nom de son promoteur, et adopté par plusieurs pays d'Europe et d'outre-mer.

L'Act Torrens avait été introduit à Madagascar et en Afrique Occidentale française avec des adaptations qui en font une création originale, par un éminent représentant de l'Administration de l'Enregistrement, le directeur A. Boudillon. C'est à ce spécialiste que s'adressa le Gouvernement général. C'est à lui qu'on doit le fonctionnement en Indochine du Livre Foncier.

C'est maintenant le Livre Foncier, organe essentiel de la réforme, qu'il faut décrire.

La parcelle foncière, douée désormais d'un état civil propre, identifiée quant à sa consistance et à sa situation, personnalisée civilement et géométriquement, est juridiquement indestructible. Elle constitue une entité à laquelle viennent se rattacher les droits dont elle est l'objet et qui sont désormais considérés comme des accidents. Elle est inscrite à un feuillet du livre foncier et cette inscription ou « immatriculation » est fixée par un numéro qui ne changera pas.

Désormais l'entité que constitue la parcelle foncière ne dépend plus du statut du propriétaire. La législation foncière constitue une charte de la terre, indépendante de son détenteur.

Cette charte unique impose la publicité absolue. Le livre foncier reçoit la mention de toutes les preuves de droit réel. Ce qui n'y est pas inscrit est réputé ne pas exister, ne pas être opposable aux tiers.

Le livre foncier seul fait foi, tout ce qui affecte la propriété doit y être inscrit. Il n'existe plus de charges occultes. En outre, l'individualisation du feuillet foncier a pour conséquence la spécialisation obligatoire et automatique des droits et des charges qui affectent la propriété.

L'absence de toute équivoque, la publicité intégrale, la spécialisation et la conventionalité des droits et gages immobiliers sont les avantages du livre foncier. Notons enfin que ce système est admirablement compris par les Annamites pour qui il représente un dia-bo très amélioré, par conséquent un instrument qu'ils connaissent déjà et qu'ils savent bien manier.

Le système du livre foncier, appliqué

par le Service de la Propriété Foncière, n'a pas fait disparaître immédiatement les bureaux des hypothèques. L'Administration ne peut rompre brusquement avec les organisations anciennes même pour leur substituer une organisation meilleure. Elle doit procéder progressivement. Pour un certain temps encore, les deux systèmes, personnel et réel, coexistent et fonctionnent à côté l'un de l'autre. Mais le ressort du livre foncier s'étend constamment, absorbant celui des conservations hypothécaires.

C'est surtout en Cochinchine que la réforme foncière a trouvé son champ d'application.

La Cochinchine, en effet, en raison de son état d'avancement économique et des difficultés autrefois éprouvées du fait de la dualité des régimes, a particulièrement bien accueilli la réforme qu'elle souhaitait, qu'elle a su utiliser et qu'elle pratique chaque jour. Les villes de Saigon et de Cholon, les provinces de My-tho, de Go-cong, de Rach-gia, de Can-tho, de Bac-liêu, de Bêntre, de Chau-doc, de Soc-trang sont pourvues de bureau de conservation foncière et l'utilisation du livre foncier est entrée dans les mœurs et les habitudes. Au Tonkin, les villes de Hanoi et de Haiphong sont aussi entièrement soumises au nouveau régime.

Des dispositions récentes : le décret du 29 mars 1939 et le DU du 22 novembre 1940, viennent de rendre applicable la législation du livre foncier aux pays de Protectorat. La portion de territoire récemment rattachée à Hanoi voit déjà ses terres inscrites au livre foncier et ses habitants, assurés de la régularité des transactions et de l'exactitude des modes de preuve en matière immobilière, n'adressent qu'un reproche au nouveau système. C'est de ne pas atteindre encore leurs propriétés quand elles ne sont pas comprises dans la zone « à immatriculer ».

Il est, en effet, remarquable que la réforme foncière est toujours bien accueillie par les populations chez lesquelles on l'applique et surtout par les populations rurales. Elles y trouvent clarté, simplicité, économie, sécurité.

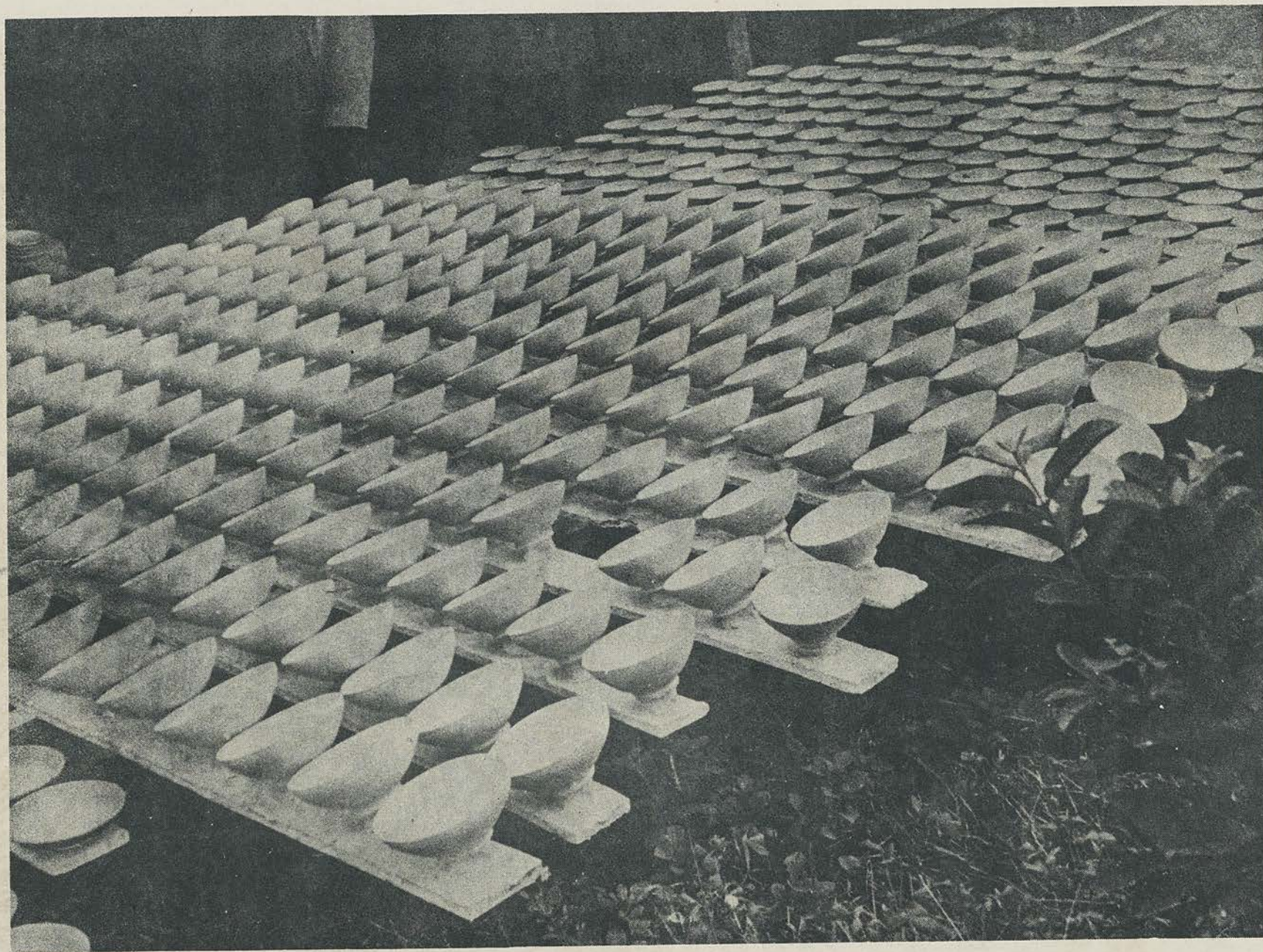
L'amour du paysan pour sa terre lui fait adopter avec plaisir une procédure qui lui vaut ces avantages. On l'a constaté aussi en Indochine où l'institution du Service de la Propriété foncière n'a pas été une des moins heureuses initiatives de l'Administration française au bénéfice des propriétaires et des paysans indochinois.

Perspectives Géométriques

par J. LHUISSIER



Jossticks en train de sécher.



Bols pour recueillir le latex.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET LES CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES MANDARINS MILITAIRES DANS L'ANCIEN ANNAM

D'après LA-GIANG

Dans notre numéro 169 du 25 novembre 1943, nous avons publié une notice concernant S. E. Nguyễn đình-Trọng, haut mandarin militaire en retraite, âgé de 94 ans, à qui l'Amiral Decoux a remis l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur.

En outre, dans notre numéro 179 du 3 février 1944, M. Bezacier a bien voulu exposer aux lecteurs de la revue l'ancienne organisation de l'armée annamite.

A titre de complément à ces articles, nous présentons aujourd'hui les conditions de recrutement des mandarins militaires et donnons un aperçu des épreuves physiques qu'ils devaient subir.

Ces renseignements constituent en somme tout ce que l'on sait sur le sport dans l'ancien Annam.

Le võ-nghê, c'est-à-dire l'art des exercices physiques était une technicité accessible aux seuls initiés, et inconnue des profanes.

L'enseignement du võ-nghê était entièrement libre. Il n'y avait pas d'école officielle. Mais des concours périodiques étaient organisés et la réglementation qui nous est parvenue date de la 17^e année de Minh-Mạng (1837), modifiée et complétée en la 5^e année de Thiệu-Trị (1845).

L'enseignement.

L'enseignement du võ-nghê visait moins au développement harmonieux du corps qu'à l'acquisition de l'adresse et de l'endurance nécessaires au métier des armes.

Voici les principaux exercices pratiques :

1° Soulèvement des poids : on utilisait pour cet exercice des blocs de pierre ou des masses de plomb, ou encore des brûle-parfums ;

2° Balancement du corps, renversement et autres exercices d'assouplissement, analogues à la gymnastique française sur barre fixe ou sur trapèze. On les pratiquait sur les branches d'arbres ou sur des barres fixes ;

3° Exercices d'endurance des mains et des pieds.

Pour les mains, on les tenait ouvertes, les doigts joints et on les enfonçait à coups vifs dans des paniers de paddy. Lorsque les mains avaient acquis une certaine vigueur, c'est-à-dire qu'elles avaient atteint facilement le fond du panier à chaque coup, l'exercice se faisait sur un tronc de bananier. Il fallait arriver à ce que la main le traversât de part en part.

Pour les pieds, on s'appliquait à frapper également sur des troncs de bananier. Après un long entraînement, les coups de pied étaient portés contre un mur en briques ou une masse de pierre ;

4° Sauts en longueur et en hauteur.

On creusait un fossé. L'élève ficelait les tuyaux de son pantalon et y mettait du sable. Du fond du fossé, il sautait sur le bord. Au fur et à mesure de l'entraînement, on augmentait la profondeur du fossé. Une fois débarrassé de ce lest, on atteignait facilement une grande hauteur.

★★



Le maniement des armes comportait des exercices à la canne, au bâton, à la lance, au yata-gan, à l'épée avec ou sans bouclier, à l'arc, à l'arbalète ; l'équitation était également régulièrement pratiquée. Des leçons spéciales étaient composées pour chaque arme. Le maître surveillait les mouvements des élèves et en donnait le rythme et la mesure en tapant sur une crécelle. Les mouvements étaient si bien combinés que, quand ils étaient exécutés avec précision, ils protégeaient le corps en entier, paraient tous les coups, voire les pierres lancées contre l'exécutant.

En ce qui concerne le tir à l'arc ou à l'arbalète, certains tireurs parvenaient, dit-on, à une préci-

sion telle que, visant la lame d'un coupe-coupe planté à quelque distance, ils lançaient la flèche contre le tranchant du coupe-coupe qui la fendait en deux. On s'exerçait également à tirer à dos de cheval, pendant la marche ou le trot. Mais ces exercices de tir à l'arc et à l'arbalète ne figuraient pas au programme du concours du võ-thi.



Pendant les premiers exercices, les élèves suivaient un régime léger pour éviter les embarras gastriques ; ils prenaient d'habitude de la soupe aux crabes, considérée comme un des meilleurs reconstituants, très facile à digérer. Pour dissiper les fatigues des muscles, on recommandait des bains de vapeur provenant d'une eau bouillante dans laquelle on avait mis des feuilles de bambou et un peu de feuilles de menthe ou de camphrier (il faut croire que ce régime était efficace si l'on en juge par l'âge auquel est parvenu S. E. Nguyễn-dinh-Trọng ; 94 ans).

En général, les professeurs du võ-nghe avaient le secret de recettes très efficaces pour arrêter une hémorragie, guérir une contusion, une entorse, une luxation ou une fracture.

Le võ-kinh, canon du võ-nghe, renfermait encore des notions sur le choix des jours et des heures fastes pour la sortie des troupes, sur les sciences divinatoires relatives à l'art militaire (!).

Les concours officiels pour le recrutement des mandarins militaires.

En la 17^e année de Minh-Mạng (1837), un premier concours du võ-thi fut organisé à Thừa-thiên. Dans la suite, Hanoi et Thanh-hoa furent également choisis comme centres de concours.

En la 5^e année de Thiệu-Trị, un édit royal fixait les dates de ces võ-thi de la manière suivante : les võ-hương-thi avaient lieu en les années : Tí, ngo, mão, dậu, et les võ-hội-thi en les années : Thìn, tuất, sửu, mùi, immédiatement après les concours triennaux littéraires.

a) Le võ-hương-thi.

Le programme du võ-hương-thi comportait trois épreuves :

1^{re} épreuve : Soulèvement de poids. — Le poids à soulever était un quả tạ en plomb de 120 cân (72 kilos). Le candidat en portait un à chaque main et marchait sur du sable. Si la distance parcourue atteignait 16 trượng (64 mètres), il obtenait la mention ưu (très bien). La même mention était attribuée au candidat qui faisait 32 trượng (128 mètres) en portant d'une main un seul quả tạ de 120 cân.

Porter à chaque main un quả tạ et faire 12 trượng (48 mètres) ou d'une main un quả tạ et faire 24 trượng (96 mètres), mention bien (bình).

Porter à chaque main un quả tạ et faire 8 trượng (32 mètres) ou d'une main un quả tạ et faire 16 trượng (64 mètres) : mention passable (thứ).

N'avoir pas atteint ces limites minima : mention nul (liệt).

2^e épreuve : Maniement d'une arme contondante formée d'une tige de fer (côn), et de la lance (sang).

Sous le règne de Minh-Mạng, cette épreuve comprenait le maniement de l'arme contondante à tige de fer, la boxe, le combat à l'épée et au bouclier.

Thiệu-Trị en restreignit le programme au maniement de l'arme contondante et de la lance.

L'arme contondante pesait 30 cân (18 kilos). Le candidat le tenait à un tiers de sa longueur et exécutait des mouvements conventionnels. S'il pouvait faire 60 trượng (240 mètres), mention ưu ; 50 trượng, mention bình ; 40 trượng, mention thứ ; moins, mention liệt.

La lance avait une longueur de 7 thước 7 ác (3 m. 08). Le candidat la tenait, une main à son bout contondant, une main vers le milieu. Se postant à 3 trượng (12 mètres) d'un mannequin, il exécutait des mouvements conventionnels, et visant le mannequin au nombril, il fonçait sur lui. Si la pointe touchait juste le nombril, et s'y plantait de toute la longueur de la lame : mention ưu. Si la lance ne faisait que toucher le nombril, à n'importe quelle profondeur, mention bình. Si elle l'effleurait pour se planter au pourtour, mention thứ. Si elle le manquait, mention liệt.

3^e épreuve : tir au fusil à mèche (bắn súng hiệp).

Le candidat se tenait à 20 trượng 5 thước (82 mètres) d'un tertre, sur lequel était un but, entouré d'un cercle blanc. Il avait à tirer six coups de fusil. Deux coups atteignaient-ils le but, un coup, le cercle, les trois autres, le tertre : mention ưu. Un coup atteignait-il le but, un coup, le cercle, les trois autres, le tertre : mention ưu. Un coup atteignait-il le but, un coup, le cercle, les quatre autres, le tertre : mention bình. Deux

coups atteignaient-ils le cercle, quatre coups, le tiers : mention thừ. Un seul coup portait-il alors que tous les autres manquaient ou bien tous les coups manquaient-ils : mention liêt.

L'épreuve de « revision » (phúc-hạch) comportait quelques questions sur le võ-kinh et les notes obtenues entraient en ligne de compte pour le classement définitif.

Les candidats admis aux trois épreuves qui avaient obtenu un tru ou un binh étaient reçus võ cử-nhân (licenciés) ; ceux qui n'avaient que des thừ, võ tú-tài (bachelières).



b) Le hội-thi.

Le programme de ce concours était le même que celui du võ-hương-thi avec cette différence que les poids et les distances étaient augmentés.

Le đình-thi était facultatif. Il comprenait quelques questions sur le võ-kinh, quelques questions sur la science militaire et la stratégie, telles qu'elles avaient été pratiquées par les généraux célèbres des temps passés ; enfin quelques questions d'actualité.

Les candidats qui subissaient l'épreuve du đình-thi étaient reçus võ tiến-sĩ, s'ils réunissaient le nombre suffisant de phân số (notes). Il leur était distribué les mũ, áo, cò, biền (bonnet, habit de cour, étendard et plaque d'investiture).

Les autres, ainsi que ceux qui n'étaient admis qu'aux trois épreuves du hội-thi étaient reçus võ phó-bằng (les titres décernés à ces concours étaient, on le voit, analogues à ceux des concours littéraires).

Alors que les concours triennaux littéraires visaient le recrutement pour l'administration civile,

les concours triennaux du thi-võ visaient le recrutement pour les cadres supérieurs de l'armée. Après l'établissement du Protectorat, ces concours du thi-võ ont été supprimés en même temps que l'armée annamite.

Mais les cours privés du võ-nghê, donnés par les anciens cử-võ subsistèrent pendant un certain temps. Ils attiraient les amateurs qui prenaient des leçons pour leur propre défense. Biết võ (connaître la boxe et autres exercices physiques) constituait une réputation qui rehaussait la valeur individuelle.



De nos jours, ces cours sont bien rares. Ce sont la gymnastique, la boxe et les sports occidentaux, qui sont en vogue.

S'il ne nous est plus nécessaire d'apprendre le maniement des vieilles armes, certaines leçons du quyền thuật (art de la boxe), de la lanced et de l'arme contondante (còn), constituent de véritables chefs-d'œuvre de mouvements combinés pour la défense et pour l'attaque, et mériteraient d'être connues de la jeune génération.

Notons cependant que, même sous l'ancien régime, l'enseignement du võ-nghê, n'était pas répandu. Cela s'explique par les mœurs pacifiques du peuple annamite. Le métier des armes n'a jamais eu un bien grand prestige chez nous. En général, les études littéraires primaient celles du võ-nghê. Le mandarinat civil était toujours préféré au mandarinat militaire. Les ongles longs et la maigreur longiligne primaient les biceps et la stature athlétique.

Không ou l'invitation au rêve

par Claude PERRENS

1931

Nous avions déjeuné à Kompong-sralao aux confins du Cambodge ; la table était présidée par M. Lavit, Résident Supérieur ; quelque'un — peut-être, était-ce M. Gautier, son chef de Cabinet — suggéra de compléter cette tournée de chasse et d'archéologie (nous avions assisté à une chevauchée de bœufs sauvages et escaladé les pentes que domine l'éventail de pierres sculptées du Prah Vihiar) par la vision des chutes de Paphèng. M. Lavit donna son accord à cette intrusion dans le domaine de son voisin, M. Bosc (1) ; les bacs absorbèrent nos voitures, nous débarquâmes dans l'île de Không. Elle me fit l'effet d'un délicieux Eden : nous venions de traverser des forêts pétrifiées sous le soleil, des bambouscraies comme une mousseline dorée ; sans transition, les cocotiers jetèrent leurs palmes au travers de la route ; un petit peuple doux et léger circulait dans les feuillages comme des chevreuils effarouchés ; les automobiles croisaient des jeunes filles qui me parurent dans ce lumineux enchantement, toutes fines et légères ; la plupart portaient en sautoir une écharpe brodée, qui masquait alternativement un sein ou l'autre et à l'oreille ou au chignon une fleur d'hibiscus ; je m'arrachai avec peine à cette atmosphère légèrement grisante de l'île à peine entrevue ; j'hésitai même à poursuivre jusqu'aux chutes ; je serais volontiers resté sur cette terre de rêve ; la voix grondeuse du Résident Supérieur me rappela à la réalité et à mes fonctions.

1944

Les jeunes filles de Không portent toutes un pudique blouson et jettent négligemment sur leurs épaules un fichu de quatre sous, au besoin une serviette-éponge ; elles doivent toutes avoir un chagrin d'amour ou bien ce sont les hibiscus qui ne fleurissent plus, car leur chignon noué à la diable n'est piqué d'aucune fleur. Les maisons de bois de mon souvenir qu'ornaient des dentelles d'arabesques sont couvertes de toits de tôle ondulée ; le marché a posé sur ses colonnes de bois, au lieu de tuiles de bambou, comme autant de petites langues, un roulé de tôle. L'ancienne délégation, vaste bâtiment orné de balcons, de larges terras-

ses pour respirer la brise du Mékong ou les parfums de l'île, est à moitié agenouillée sur ses piliers pourris, et coiffée, elle aussi, d'une tôle réglementaire sur laquelle alternativement soleil et lune brisent leurs rayons.

Le sourire de Không a pâli ; la joie qui fusait de ces retraites de verdure et de ces bosquets où la grâce acide des femmes ranimait la tiédeur envahissante de l'atmosphère aurait-elle fait place à une décevante torpeur ?

★★

... Un serviteur apporta la lampe ; un peu d'or brilla au mur : le reflet d'une écharpe illumina soudain une figure d'enfant endormi ; le serviteur s'approcha de la fenêtre qu'il masqua de l'acajou de son torse ; il me regarda gravement ; je pensai à ces hommes de Bali aussi beaux que des femmes ; il fumait une cigarette mal roulée ; ses yeux riaient, indifférents.

L'enfant dormait sur l'étoffe fine, à mi-chemin entre l'Occident et l'Orient. Le crépuscule avait franchi les limites du jardin ; le Mékong luisait faiblement, glissant des ruisseaux d'argent entre des fantômes d'îles.

Un couple passa sous la haute barrière des tecks : le murmure de leurs voix se perdit dans le frissonnement des feuilles écrasées ; un peu en contrebas de la terrasse où nous étions accrochés entre le ciel limpide et la terre pleine d'odeurs, deux femmes tissaient à la lueur d'un quinquet qui embaumait ; leurs chignons dansaient en ombres portées sur le mur de chaux ; elles devisaient, mais je n'entendais pas leurs paroles qu'interceptait un lilas.

Nous évoquâmes la tombe de Bonnetain, entre la pagode et la colline. Bonnetain « homme de lettres, commissaire du Gouvernement » peut-on lire sur la plaque funéraire ; il avait une fille ; elle épousa un Américain ; longtemps après, elle vint déposer une couronne sur la tombe de son père ; quand elle était petite, une mulâtresse des îles dont les vieilles gens de Không se souviennent encore, la gardait ; Bonnetain était épuisé par l'opium ou par

(1) Résident Supérieur au Laos.



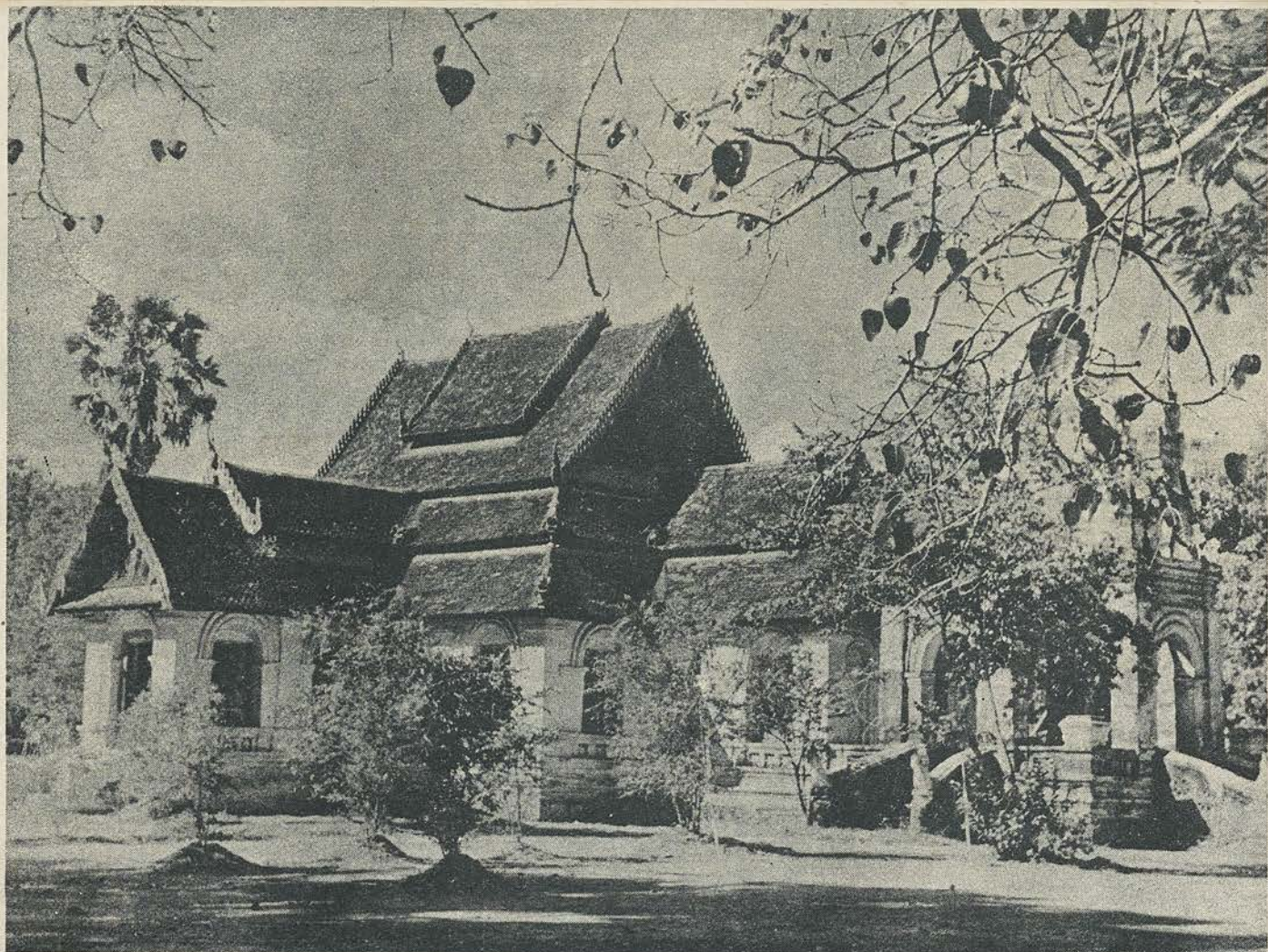
Photo J. LHUISSIER

« La plupart des jeunes filles portaient en sautoir une écharpe brodée, qui masquait alternativement un sein ou l'autre et, à l'oreille ou au chignon, une fleur d'hibiscus... »

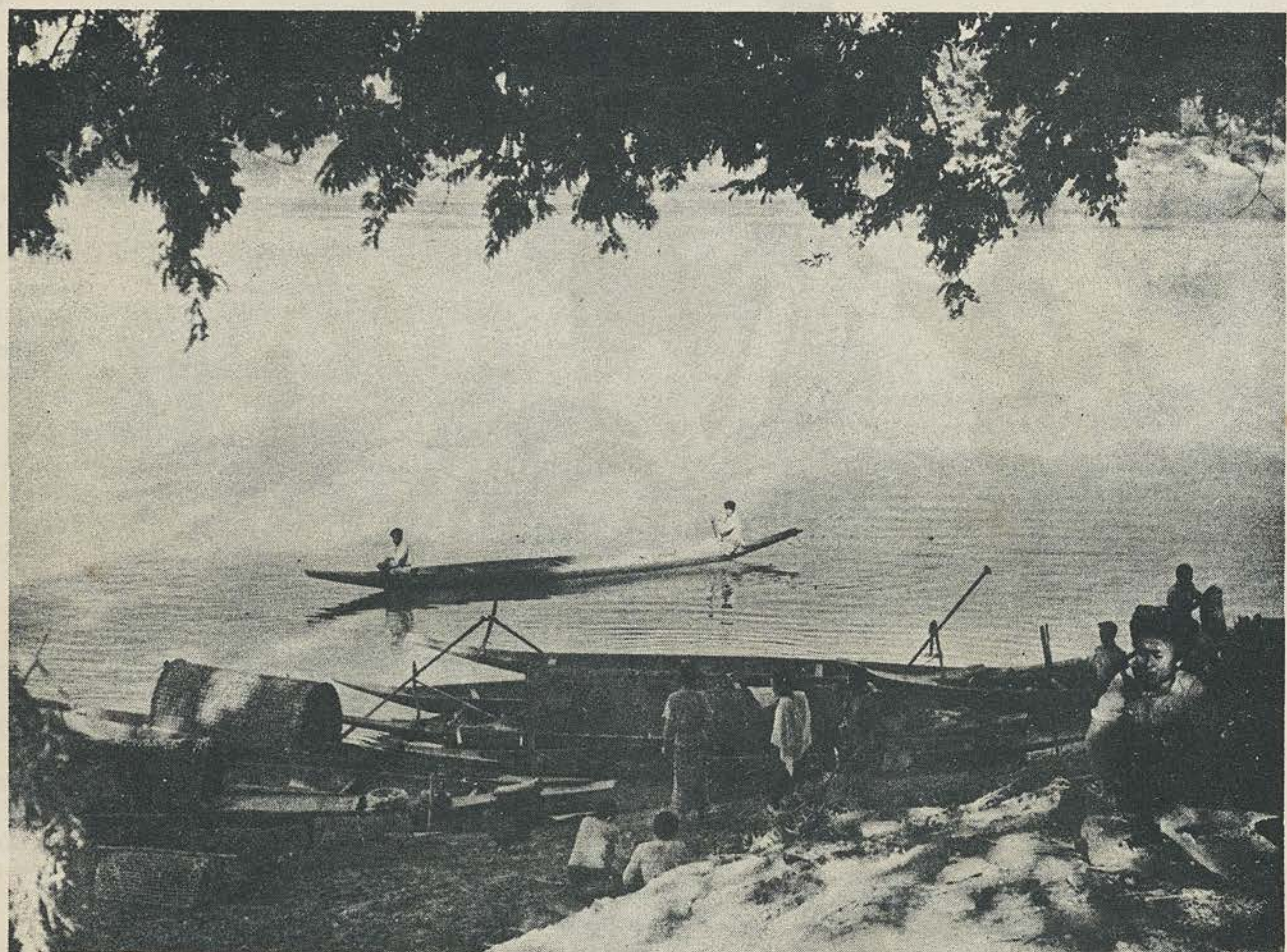


L'INV TATIO AU R Ê V O

Photos
J. L'HUISSIER



INVITATION AU ÊVE



Photos
J. L'HEISSIER

Lootienne
(Ile de Khong.)

□

Photos
J. L'HEISSIER



« Les jeunes filles
de Khong portent
toutes un pudique
blouson et jettent
négligemment sur
leurs épaules un
fichu de quatre
sous, au besoin
une serviette-
éponge... »

□

l'ambiance de l'île qui est à elle seule une drogue, un bain d'oubli.

La lune illumina le vaste chemin de halage qui court entre les cocotiers penchés et les jardins d'herbes sèches ; perpétuelle invitation au rêve ! Mon regard se posa sur les îlots qui émergent du fleuve tels des pavés de verdure ; le poste militaire de Hatsaikhoun, sur l'autre rive, s'endormait dans une sonnerie épuisée ; les Rhadés y devisaient sans doute autour d'un feu — quelques barques glissaient au ras de l'eau comme des cils sur un beau regard.

★★

Không ! Không ! c'est un bruit de gong dans la pagode ; allons voir le grand bouddha aux yeux voilés d'or dans le temple tout neuf, élancé, que lui a construit une généreuse famille ; personne ne prie jamais devant lui ; comme il doit s'ennuyer ! Les bonzes que j'ai vus étaient tous occupés à des tâches matérielles, ou, intrigués, me regardaient furtivement derrière les fenêtres de bois entr'ouvertes du monastère ; certains foraient un puits : ils laveront leurs pieds et leurs péchés à l'aide d'une pompe Japy.

Au nord, la pagode concurrente offre ses rustiques sculptures de bois et le geste las des bonzes pour nous accueillir ; ici un bonzillon fait la classe ; ailleurs ce sont les bonzes qui se font élèves : leur maître est un grand beau jeune homme en short ; il a le regard droit et malicieux ; s'il était bonze, il l'éteindrait.

★★

Không, petit circuit (pour touristes pressés) :

Voici le Siam en face et ici des fusées d'aréquiers, des friselis de cocotiers qui soutiennent un filet comme un petit nuage ; la vie sur les deux rives est rythmée par les gestes lents et graves des Laotiens, insensibles à la beauté qui les entoure et les berce ; puis la rizièrre grillée, implacable, la route poussiéreuse : Không porte ses bijoux au cou en collier ; au centre de ce cercle de grâce, le grenier de rizières — maison de rapport qu'on visite de temps en temps, par nécessité, pour en toucher les revenus ; puis une forêt qui n'a jamais eu le temps de pousser et qui ne poussera jamais — et voici le petit centre de Không si peu administratif, égayé de quelques militaires, doté d'une école d'art, de discrètes boutiques.

Không, grand circuit (pour touristes lents) :

Les futaies denses sentent le roussi d'autonne ; du Mékong souffle une brise fraîche ; nous piquons vers le Nord ; chapelet de villages alignés derrière leurs barrières qui épousent nonchalamment le dessin du sentier ; on fait halte dans les salas plantées entre terre et eau pour mieux jouir de la fraîcheur ; des femmes nous y accueillent, régulièrement laides et lourdes, pieds nus dans la poussière, mains serrées sur un verre à dents où baignent quelques fleurs hâtivement cueillies que j'offrirai ensuite à Bouddha.

De même que la voluptueuse Bali comporte un fragment de terre sauvage, cruelle, à pic au-dessus de l'océan, Không marie à sa douceur nonchalante une terre d'exil, rocailleuse, dénudée, où l'austérité contraste avec la grâce toute proche ; on se sent plus fort sur ces rochers qu'ombragent des frangipaniers en fleurs : un bonze, un ascète sans doute, y bâtit un temple pour un bouddha aux yeux et aux ongles d'argent ; dans sa cellule à laquelle j'accède par un escalier branlant, des manuscrits feutrent une armoire parcheminée de motifs d'or ; je n'ai qu'un désir : acquérir ce meuble, mais le bonze reste inaccessible à mes offres et sans pitié devant l'évanouissement de mes pneus de bicyclette sous le soleil implacable...

★★

J'ai mangé de la confiture, par terre, gauchement assis à la laotienne, sous le regard ironique des jeunes femmes qui rient de mon manque de souplesse ; des gâteaux curieux et savoureux ont circulé : elles y goûtent à peine, discrètes ; elles mangent gravement ; elles ceignent la pièce, comme des chrysanthèmes à une exposition du Cours-la-Reine ; elles ont écouté le khène, le grand khène aux accords poignants, avec une magnifique indifférence.

Car tout est indifférent ici : la voix de la jeune fille qui crie un chant rauque pour me plaire (je l'ai rencontrée ce matin ; elle a eu peur ; elle a fait un bond dans la forêt comme une biche ; un homme en armes l'accompagnait pour la protéger, pour protéger l'artiste) ; le petit vapeur qui le matin touche l'île, avec l'air de ne pas y toucher : il mugit son petit air de sirène et s'en va donner du nez dans tous les bancs de sable où il dépose des passagers calmes, flegmatiques ; et les bonzes qui s'ignorent de secte à secte et qui regardent passer le temps jusqu'au jour où leurs successeurs les brûleront, indifférents, face au ciel, dans un lamento de prières cadencées...

IN MEMORIAM

HENRI GOURDON

(1876 - 1943)

par G. M. P.

IM. A. Charton, Directeur général de l'Instruction Publique, a rendu, dans le bulletin de l'I.P., un mérite et émouvant hommage à la mémoire d'Henri Gourdon qui assumait les mêmes hautes fonctions au début de ce siècle. L'empreinte de H. Gourdon dans le domaine de l'enseignement indochinois est encore trop marquée pour qu'il soit besoin de revenir sur l'importance de son œuvre. Bornons-nous à rappeler que, de 1905 à 1909, comme Directeur de l'Instruction Publique, puis de 1910 à 1913 comme Inspecteur-conseil, H. Gourdon réalisa alors à peu près seul, la rénovation de l'enseignement indigène et franco-indigène ; son activité s'étendit même à la renaissance des écoles d'art et d'artisanat.

La guerre changea la forme de sa carrière sans rompre ses affinités indochinoises. Mobilisé comme lieutenant, l'ancien chef de l'Université indochinoise fut grièvement blessé le 19 juillet 1916 ; il enseignait à des recrues le lancement de la grenade quand une de celles-ci, échappant des mains d'un soldat, roula à terre, dégoupillée ; n'écoulant que son courage, l'officier, sans souci du danger qu'il désirait éviter à sa troupe, la ramassa pour la jeter au loin. Mais le projectile éclata dans sa main, lui arrachant un œil et le bras droit.

Désormais l'Indochine lui était interdite ; il n'y revint qu'en 1927 pour une brève mission. Cependant, sa compétence le désignait pour continuer une brillante carrière sous le signe colonial. Commissaire adjoint aux Expositions Coloniales de Marseille (1919) et de Paris (1922), il participa à l'exposition de l'Eau à Liège en 1939 et donna de nombreuses conférences de propagande coloniale dans lesquelles s'alliaient agréablement son séduisant talent d'orateur et son expérience extrême-asiatique.

C'est à sa plume brillante que nous devons un excellent volume illustré de vulgarisation sur *l'Indochine* dans la collection Larousse, et plus encore une étude pleine

de finesse et d'érudition sur *l'Art en Annam*. De tels dons, joints à son passé indochinois et à ses qualités pédagogiques expliquent que Henri Gourdon ait assumé de 1932 à 1937 avec bonheur la direction de l'Ecole Coloniale.

★★

Autant que les élèves de « Sciences-Po », ceux de « Colo » qui traitent volontiers les premiers d'*aristos*, trouvaient un charme à ses cours, parlés sans papiers et sans notes, agréables et faciles comme des causeries bien que profondément travaillés et riches de matière. « Jamais, écrit Maurice Martin du Gard, on n'eut besoin d'exiger l'assiduité aux cours d'Henri Gourdon. Sa simplicité et son talent les rendaient attrayants aux plus exigeants ; c'était, en particulier, le cas d'une série d'études sur les méthodes comparées de colonisation française et étrangère que le directeur de l'Ecole Coloniale émaillait de souvenirs personnels. Remarquable aussi, dans son esprit synthétique, était son cours d'Histoire de l'Indochine, que l'exiguité du programme l'obligeait à condenser en vingt heures.

C'est sous la direction de Henri Gourdon que le ministre des Colonies Louis Rollin baptisa « Ecole Nationale de la France d'outre-mer », le vieil établissement de l'avenue de l'Observatoire. Ainsi débutait une série de réformes qui, se précisant sous son successeur Robert Delavignette, continuent encore actuellement. L'Ecole évoluait vers une formation plus technique à la fois et plus juridique des futurs administrateurs, cependant, grâce à sa vaste et vraie culture, Henri Gourdon y maintenait cette chose pour lui essentielle : l'acquisition et le perfectionnement d'une sérieuse formation générale ; les programmes de l'Ecole n'en étant que le schéma libre aux meilleurs de la perfectionner durant leurs loisirs. C'est pourquoi ce directeur éclairé et de cœur resté jeune en dépit des apparences, encouragea la fré-

quentation des bibliothèques, des Musées (musées des Colonies, musée de l'Homme) et vit d'un œil favorable la participation de l'élite de l'Ecole aux équipes sociales indigènes de Garric et du Maréchal Lyautey. Les voyages d'élèves (officiels ou spontanés) durant les vacances furent favorisés : tandis que certains de nous descendaient en canoë les rivières marocaines, d'autres visitaient l'Algérie, la Tunisie ou le Portugal. D'autres enfin parcouraient l'Afrique Noire et collectionnaient au Cameroun des poissons et des animaux pour le Muséum.

Curieux de nos voyages qu'il aimait nous entendre raconter, Henri Gourdon poussa quelques-uns d'entre nous à en tirer des causeries et des articles de propagande coloniale. J'ai souvenir d'un essai sur la vie nomade des hauts plateaux sud-oranais, fruit de deux mois de séjour au Djebel-Nador, qu'il me demanda de présenter aux auditeurs de Radio-Lyon. Et je revois le bureau directorial, au bout du couloir pareil à des coursives de paquebot. Là, Henri Gourdon assemblait parfois quelques-uns d'entre nous ; sortant du service et des questions purement scolaires, la conversation devenait familière. Le thé fumant dans les petites tasses, le mobilier annamite composaient une atmosphère extrême-orientale indiquant une réelle connaissance de l'art des pays d'Annam et des goûts délicats. Cultivé, simple et bon, tel paraissait notre Directeur dans ce décor. Il nous parlait de l'Indochine où s'étaient déroulées ses années d'homme mûr, avec un plaisir mêlé de mélancolie, stimulant notre enthousiasme tout en nous prévenant contre préjugés et illusions. Posant sur la table la manche vide de son bras droit mutilé, il dessinait et écrivait de la main gauche, traçant d'étonnants caractères légèrement renversés, et penchait sur ses travaux son visage jadis durement blessé qu'assombrissaient la moustache et la barbe commençant à grisonner. En été, on collait du papier bleu sur les vitres, et les volets du bureau étaient clos pour tamiser la lumière trop vive qui blessait ses yeux : l'œil droit perdu, l'œil gauche aidé d'un cylindre de verre, le tout protégé par des lunettes fumées. Voyant mal, cet homme raffiné était privé des belles choses pour lesquelles il était né : la grâce et la fantaisie d'un panneau semé de caractères et d'oiseaux, et ces rameaux aux fleurs blanches que les marronniers du Luxembourg lançaient à l'assaut de ses fenêtres.

La blessure de son bras ranimait périodiquement de grandes souffrances ; durant ces crises, il s'enfermait, rongé par sa douleur physique et morale dans la solitude, s'efforçant de la dissimuler durant ses cours. Au début quelques-uns, qui le connaissaient mal, ont pu le juger dur et distant ; à la vérité, il n'aimait pas imposer à autrui le spectacle de sa douleur ; et son affection pour son métier et pour ses élèves, il en avait la pudeur. On l'a vu cependant fort ému en apprenant la mort accidentelle de l'un de nous à Pâques 1936, et le jour où le Chef de l'Etat remit à l'Ecole la croix de la Légion d'honneur pour les sacrifices faits à la France durant la Grande Guerre, puis au service colonial. Accompagné d'une délégation d'élèves, Henri Gourdon assista en août 1936 à l'inauguration du monument de l'Administrateur Albert Bernard à Aiguebelle. Paysans savoyards et délégations d'anciens combattants furent frappés de la force sincère avec laquelle il improvisa mieux qu'un panégyrique rituel du jeune héros : la définition du devoir d'apostolat colonial et de son sens profond.

Enlevé à son poste à la fin de 1936, Henri Gourdon le quitta avec chagrin pour prendre la direction de l'Agence Economique de l'Indochine. La manière dont il fut écarté de l'Ecole lui causa un profond désenchantement.

★★

Au lendemain du désastre militaire de 1940, à Vichy, il fut chargé de l'Inspection-conseil de l'Enseignement au ministère des Colonies. C'est là que je l'ai rencontré au début du printemps 1941 ; comme il avait vieilli, cet homme courbé sous la bourrasque de neige, vêtu d'un pardessus dans lequel semblait flotter son corps maigre ! Mais son visage aminci et mangé par la barbe s'éclairait de plaisir chaque fois qu'il retrouvait un ancien élève. Nous parlâmes de la guerre malheureuse, de l'avenir de la France et de son empire. Il nous demanda des nouvelles de mes camarades disparus, nous confia ses appréhensions au sujet de l'Indochine où les hostilités menaçaient alors. Je l'ai trouvé très pessimiste ; et ce fut à nous, ces jours-là, de lui rendre courage. Je ne l'ai plus revu depuis ; mais en mai dernier, lorsque j'appris sa mort, j'ai longuement pensé à nos rencontres des jours heureux, et à celle-là surtout, si émouvante, qui fut la dernière.

TOURNÉE D'INSPECTION AU KONTUM (Suite)

par F. P. ANTOINE

Au petit jour, le paysage appuyé au Mâm Rai est tout en hauteur, en plans étagés de brumes et de sommets comme on les voit dans les peintures chinoises. Sur la place du village, ombres ouatées, les hommes qui porteront les bagages sont déjà réunis autour d'un petit feu. Des bambins nus (comment peuvent-ils résister à ce froid ! — mais combien meurent !) jouent avec des petits chiens et se roulent dans la poussière et l'herbe roussie.

Nous partons dans un concert étourdissant de perruches. Chaque maison en possède de quoi meubler une voilière. Le long des rotins tendus du seuil des cases aux branches basses des faux-cotonniers voisins, elles promènent avec une obstination de maniaques leur humeur de commères furieuses et leur parure de jouvencelles : vert bourgeon, rose passé, gris perle.

Nous commençons la dernière étape, l'étape au « chemin froid ». Telle est l'expression qu'emploient les Bahnars pour qualifier le sentier que nous allons suivre jusqu'à Pôlei Khôk. Ils désignent ainsi un chemin tout à la fois en haute forêt, difficile à cause de la configuration du sol, dangereux à cause des fauves et redoutable par les maléfices qu'il récele.

Dès la sortie du village, nous entrons dans la forêt-taillis que poignardent les premiers rayons d'un soleil rose. C'est un de ces matins triomphants qui recrée un monde tout neuf, où l'on se sent d'accord avec les hommes et la terre. Autour de nous, ballet d'ombre et de lumière, chaque feuille joue avec sa part de soleil et sa goutte de rosée ; jamais les couleurs n'ont été plus vives, l'air plus léger, la marche plus facile. Les poules sauvages s'effarent par jeu ; dans un fond, près d'une mare noire sortie d'un vert léger, deux paons sans grâce se retirent dans le sous-bois, offusqués et solennels. Un groupe de jeunes arbres jette dans le bleu nacré du ciel l'éclat de son feuillage rouge cardinal ; les bambous, lourds de rosée, nous accordent au passage une rêche caresse mouillée. Notre marche trouble à peine le silence. De loin, nous parviennent les coups espacés d'une hache qui sonne sur un tronc d'arbre, et ceux plus pressés d'un coupe-coupe qui taille dans les fourrés : des hommes creusent dans la forêt un champ nouveau.

Pas plus que celui que nous suivions hier, ce sentier n'a souci de sa peine ; il fonce vers son but, escalade les collines par le chemin le plus court et retombe sans fioriture au fond des creux où quelque ruisseau caresse le dos rond de ses cailloux.

Notre troupe allègre marche vite et s'égaille. Un peu plus tard, nous abordons un grand cirque qui borde la lisière sombre et sans bavure de la forêt soudain arrêtée. Plus un arbre, mais le balancement argenté d'un immense champ de paille que plie l'haleine légère d'une brise mal

éveillée. Vus de loin, les porteurs ne sont plus que de brunes têtes en marche.

Puis commence la montée du col et nous peinons dans une odeur de cendre chaude, sur une pente que le feu a récemment dénudée. Le soleil auquel nous tournons le dos se fait soudain sentir. Halte au sommet ; une petite source captée laisse couler dans l'ombre du bois un mince filet silencieux. Les innombrables tubes de bambous dont le sol est jonché témoignent du passage des voyageurs qui se sont désaltérés comme nous, avant de poursuivre leur route.

En abordant le versant ouest de la Chaîne, on passe sans transition d'un paysage de savane et de forêt maigre dans l'exubérance d'une végétation souveraine. Orienté du nord au sud, le massif du Mâm Rai, qui domine les plateaux en terrasse dont les puissants degrés descendent vers le Mékong, reçoit de plein fouet la mousson d'été. Il accroche les premiers nuages, et garde pour lui les dernières averses. Dans l'humus s'accumule une humidité que six mois de saison sèche n'épuisent pas. C'est autour de nous le jaillissement des troncs puissants, l'effort tendu des jeunes arbres pour sortir de l'ombre. Les racines s'accrochent aux pentes de ravins qui coulent en fleuve de feuillage ; il y a des cimes à portée de la main. Les lianes enserrant des troncs qu'on ne distingue plus et laissent pendre d'un arbre à l'autre, les courbes de leurs puissants cordages ; des ficus ont tué leur tuteur à présent disparu et nouent autour du vide l'élan de leurs spirales inutiles, leurs enlacements sans objet. Nous allons dans une clarté de fin de jour et lorsque le sentier longe un à-pic, les troncs laissent passer une trouée de lumière horizontale qui accentue encore cette impression de crépuscule. Pas d'autres bruits que celui de nos pas dans les feuilles tombées, la chute d'une pierre ; parfois monte le chant d'un torrent qu'on perd et qu'on retrouve ; un couple de toucans passe au-dessus de nos têtes : leurs ailes effrangées scient l'air durement ; on suit un instant l'éclat jaune de leurs becs énormes.

Depuis que nous sommes engagés dans la descente, les hommes auparavant bavards, ne disent plus rien ; ils ont resserré leur file et pressent le pas, mal à leur aise. Ils jettent des coups d'œil furtifs à droite et à gauche. Ils ont visiblement hâte de sortir de cette forêt et de ce demi-jour.

Le sentier saute de roche en roche, bute dans les contreforts de troncs énormes, se perd dans des amas de feuilles, devient lit de ruisseau à sec et nous descend ainsi jusqu'à l'eau bondissante d'un torrent auprès duquel les porteurs se reposent et retrouvent leurs voix. Le « chemin froid » est terminé.

Peu après nous trouverons au bord du sentier un gros tas de feuilles pourrissantes sur lequel chaque homme, après combien d'autres, déposera sa verte offrande aux génies qui lui ont accordé de franchir sans mal le passage redouté. La même



← Pôlei Khok
et le
Mâm-Rai.



Pôlei Khok
—
Barrage-piège. →

Les
visiteurs. ↙





Photo SERÈNE

Tombeau moi

offrande est faite au sommet du col par ceux qui le parcourent dans l'autre sens. Une légende incertaine et dont je n'ai entendu que des fragments qui se raccordent mal, parle d'une femme accompagnée de son enfant qui, autrefois, passa en ces lieux pour aller rejoindre son mari. Elle fut attaquée par un tigre. La tua-t-il ? tua-t-il son enfant ? fut-il accessible à la prière de la mère ? continua-t-on à le voir hanter la forêt après ce drame ? Quoi qu'il en soit, en ce lieu se perpétue un rite qui semble différer un peu de celui qu'on trouve ailleurs sur ces plateaux et dans toute l'Asie, en Arabie, au Thibet, rite qui, au sommet, mais au sommet seulement, de certains cols accumule les offrandes de pierres ou de feuilles.

La marche devient maintenant plus facile. Bien que nous soyons encore loin de Polei Khôk, les premiers greniers apparaissent au bord du sentier. La forêt s'ouvre de place en place sur d'anciens rays. Nous traversons, dans des roseaux serrés qui balancent au-dessus de nos têtes de blancs plumets de corbillard, des bas-fonds étroits où osent venir paître des buffles, le seul animal domestique capable de se défendre contre les tigres. Nous rejoignons ensuite le Dak Hadrai, que nous traversons à gué. Accord de l'arbre et de l'eau vive, allégresse de cette fuite liquide couchée, bondissante, dans la grandeur immobile d'une haute futaie attentive, penchée sur le lit du torrent.

Nous voici dans une allée de parc abandonné, d'un parc ravagé par les femmes qui viennent y faire provision de bois. Elles se sont enfuies à notre approche, abandonnant leurs hottes ; celles qui ont été trop tard surprises pour se cacher continuent, le dos tourné, de frapper à petits coups de hache inefficaces sur les troncs abattus en jouant une indifférence que démentent leurs coups d'œil inquiets. Cette allée large, taillée tout droit, bordée de bang-lang énormes nous conduit à un vestige de clôture que précède une hutte de poupée perchée sur de hauts pilotis. Pour quels lutins fantasques et exigeants, à la mesure de cette maisonnette, des mains peureuses ou avides — dans ce pays où on ne juge pas utile de remercier les dieux — ont-elles déposé à son pied des offrandes déjà pourrissantes ?

Le village s'offre d'un seul coup, champ de lumière après l'ombre du sous-bois. L'abrupte montagne boisée à laquelle il s'adosse paraît l'avoir secoué de son flanc, jeté en désordre à son pied. Il est tombé là, tout de travers, s'arrêtant juste à temps pour ne pas basculer dans le Dak Hadrai. Coincé entre ce rempart bourru et l'eau menaçante, il s'étend tout en longueur sur une étroite plage de limon gris où les cases ont un tel mal à garder leur aplomb qu'il a fallu en étayer chaque pilotis.

Il semble relever de catastrophe. D'autant plus que nous sommes au mois où l'on remet les villages à neuf ; celui-ci n'est plus qu'un chantier. Depuis plusieurs années, Polei Khôk était divisé : de plus en plus éloigné des rays qu'il faut aller chercher un peu plus loin à mesure que les terres s'épuisent, une moitié de ses gens voulait s'en aller à l'est, une autre à l'ouest. Chaque parti espérait l'emporter, aucun n'entretenait plus ses cases. L'Administration qui, avec raison, empêche l'éparpillement des villages, a provisoirement tranché le différend en décidant que Polei Khôk ne bougerait pas.

Les hommes se sont donc mis à refaire les demeures depuis longtemps négligées. Beaucoup

d'entre-elles sont décoiffées. Leurs longs toits enlevés d'un bloc, posés à même le sol, révélant au grand jour leur envers laqué de suie, servent d'abris provisoires aux familles qui y vivent accroupies dans un désordre de marmites, de jarres poussiéreuses, de hottes, d'outils, de nasses, de paniers, d'ustensiles hors d'usage que le déménagement a fait sortir des recoins.

Les femmes affairées font la cuisine sur de petits feux pâliss par le soleil et cherchent dans ces campements à reconstituer l'ordonnance qui, dans les maisons, autour du foyer, leur domaine, mettait au bout de chaque geste l'objet dont elles avaient besoin.

Notre troupe se faufile entre des étalages de marché aux puces, des tas de vieux matériaux qui semblent arrachés à un incendie et, traversant de biais la place du village où se dressent — vestiges de l'ancienne forêt — de hautes souches couleur de pierre pareilles à des socles de colonnes gigantesques, se dirige vers un pont branlant qui enjambe le Dak Hadrai.

Sur la rive où nous allons, le village a bâti, côte à côte, l'école, l'infirmerie et une maison pour les passagers : petit groupe ordonné et par cela même un peu terne en face du riche désordre que nous venons de voir. Mais les quarante écoliers qui, sur deux rangs, nous attendent et nous saluent d'un brusque plongeon sont robustes et leur peau est nette de gale et de plaies ; cela me fait plaisir.

Les bagages défaits, nous allons nous baigner à la rivière. Assez loin en amont, c'est le bain des femmes ; on en voit quelques-unes qui barbotent avec de tout petits enfants ; ma femme les rejoint. Un peu plus bas, c'est le coin des hommes ; fraîcheur délicieuse de l'eau vive. Mais il faut rester immergé jusqu'au cou pour éviter des mouches dont la piqure inflige des démangeaisons qui n'en finissent pas.

En rentrant, je trouve la maison déjà envahie par les chefs, quelques anciens, les oisifs pour lesquels notre arrivée est une aubaine. Les plus hardis se courbent sur les bagages qu'on défait, palpent le linge et les couvertures, font des estimations, lâchent tout pour regarder monter les lits de camp, pas plus intéressés que ça au fond et pas tellement ébahis, mais badauds au delà du possible.

Je laisse ma femme se dépêtrer dans cette cohue encombrante et sympathique qui fume la pipe et crache partout et vais voir le jardin de l'école que les dernières crues ont ravagé. Il n'en reste plus grand-chose du jardin, parti avec un torrent qui n'est plus à présent qu'un lit de cailloux. Mais j'y trouve autour d'un petit feu, quelques hommes occupés à dépecer un python tué près de là. Trop tard pour acheter la peau ! la bête est tronçonnée en morceaux longs comme l'avant-bras, épars sur une claie. Les chasseurs procèdent à un partage laborieux qui accumule en tas égaux ces bûches molles aux sections de chair blanche comme une chair de poisson. Tout à l'heure chacun emportera sa part tenue à plein bras, comme les paysannes tiennent, chez moi, la brassée de bûches qu'elles emportent à la cuisine. Une graisse plus blanche encore fait un gros tas croulant. Jamais je n'aurais cru qu'un python puisse être aussi gras.

Le soir me ramène à la maison. De son avancée, haut perchée, nous regardons la nuit descendre.

du col. Elle coule épaisse, s'accumule dans les creux où nous sommes, monte comme une eau lente autour des cases qu'elle submerge. Un reste de lumière blonde ondule et flotte au-dessus d'elle, remonte peu à peu du ras des toitures dont il accuse le faite à la cime des arbres et glisse derrière la crête de la montagne où le ciel reste longtemps clair.

En face, dans le village, les bruits s'apaisent. Un buffle, attaché depuis quelques heures à un poteau de sacrifice, pressent peut-être sa dernière nuit et beugle, pauvre bruit ridicule de trompette à deux sous. D'une maison lointaine arrive une phrase indéfiniment répétée sur un jeu de gongs ; au gré des caprices d'un reste de vent elle se perd dans le bruit d'eau de la rivière qui franchit un curieux piège à poissons formant barrage.

Un éclat de voix, un rire s'étouffent vite dans le silence ; quelqu'un huche très loin, cri aigu et soutenu qui retombe en cascade et situe un petit groupe en marche où des jeunes gens s'amusent.

Il n'y a plus à présent de paysage devant nous. Il est effacé par la nuit, transformé en un écran vertical d'un noir opaque sur lequel s'étagent de petits feux. Quelques-uns se déplacent : torches tenues près du sol, qu'accompagnent des jambes sans corps.

J'ai renvoyé à demain les visites et les palabres coutumières, seuls l'infirmier et l'instituteur qui habitent dans le même enclos sont venus bavarder. Ils nous entretiennent surtout des méfaits des tigres qui abondent dans la région ; en quelques mois, ils ont enlevé sept personnes sur les sentiers et dans les rays et ravagent les troupeaux du village dont ils viennent, la nuit, tuer les bêtes entre les maisons. Les gens ne vont plus aux champs qu'armés et par groupes. Je comprends pourquoi on a fait une haute palissade de bambous appointis autour de notre enclos et ce soin mis à étayer la porte après ma rentrée. Pendant notre séjour, nous entendrons, deux fois dans la même journée, un tigre en chasse tout près de nos maisons, dans la brousse épaisse qui les borde.

Nous resterons là trois jours, qui suffisent pour faire d'un certain nombre de gens des habitués de notre demeure. Chaque matin, nous avons la visite d'un vieux grand-père, petit, ridé et maigre — au menton une touffe de poils gris plus rêches que des aiguilles de pins, bavard comme un merle, l'œil malicieux — qui ne semble avoir d'autre occupation que de surveiller le barrage-piège et d'y cueillir les poissons qui s'y font prendre. Il vient dès après l'aube, encore trempé et grelottant du bain matinal auquel sa cueillette l'oblige. Il tient par la main son petit-fils, un bambin vêtu d'une lanière d'étoffe qui porte le panier à poissons et qui, craintif le premier jour, ne nous regardait qu'entre les cuisses torsées du vieillard. A leur première visite, ma femme choisit dans le panier quelques petits poissons ; maigre déjeuner d'arêtes fourchues. De l'argent au gosse, du tabac au grand-père et nous les vîmes revenir ponctuels chaque matin, porteurs de leur immangeable fretin, comme s'ils eussent accompli scrupuleusement les devoirs d'une charge héréditaire, plus certains chaque jour qu'ils nous devaient une part de leur pêche, mais chaque jour plus exigeants. Le vieux toutefois n'étant pas bête, ne manquait jamais de m'assurer qu'il enverrait certainement son petit-fils à l'école l'année prochaine. Certainement. Cette politesse faite, estimant que, de la sorte, nous étions quittes et qu'il pourrait se pré-

senter le lendemain, il s'en allait courbé mais — je le voyais dans ses yeux — allègre, s'accroupir au soleil sur la berge et fumer mon tabac. Le résultat fut qu'en trois jours nous avions craché plus d'arêtes que dans le même temps de balle de blé une batteuse, mais qu'il me fallut acheter au village de quoi fumer.

Ces journées passent vite. A l'école, les visiteurs se succèdent. Ils vont et viennent dans la classe, interviennent là où ils peuvent, dans les leçons de calcul surtout ; essayent d'écrire sur les planchettes et s'esclaffent à voir les élèves réussir les lettres qu'ils ne peuvent former. Les pères qui ont un enfant sur un banc me le montrent et quêtent un compliment. D'autres, dont les fils sont à l'école du chef-lieu viennent me demander des nouvelles ; des mères aussi. Il faut leur répéter plusieurs fois que leurs enfants vont bien et les femmes ponctuent chaque réponse d'une exclamation où se mêlent l'attendrissement, la crainte et l'émerveillement. Comment croire que des enfants puissent se bien porter hors de la maison, si loin de leur village. On me confie pour les emporter des tubes bourrés de viande boucanée ou salée, de petits sacs en roseaux tressés pleins du plus beau riz : transposition locale du chocolat des goûters.

Chaque soir un cercle de têtes déjà familières attend à la maison ; il s'y mêle parfois des gens nouveaux : voyageurs de passage, chefs de village appelés par les autorités. On s'assoit dehors autour du feu. Quelqu'un offre une jarre comme les paysans, chez nous, un verre de vin. Et sauf si, à cause de ma présence, on discute de l'école, les sujets qui sont agités sont les mêmes que chez tous les paysans de la terre, comme sont les mêmes les longs silences, les affirmations atténuées, les projets incertains de tous ceux qui se mesurent dans leur travail avec des forces qu'ils ne commandent pas. Il ne me faut pas beaucoup d'efforts pour me reporter aux veillées de mon pays ; tels visages, telles mains, je les ai vus dans des réunions semblables à celle-ci : mêmes rides venues des mêmes soucis, des mêmes fatigues ; mêmes cals dans les paumes, mêmes dureté ligneuse des doigts, même propos. La vie paysanne modèle, sans beaucoup de variété, le corps et l'esprit de ceux qui la vivent.

Est-ce ce rapprochement qui m'abuse et me fait m'insurger lorsque j'entends de temps à autre et pressens plus souvent, des jugements qui refusent l'avenir à des hommes qui ne méritent peut-être pas d'être aussi promptement condamnés ? Ne faudrait-il pas d'abord les mieux connaître, faire plus d'efforts pour comprendre ce qui paralyse leur esprit et contraint leur corps à cet engourdissement qui nous irrite. Trop souvent nous voudrions qu'ils nous comprennent et nous suivent avant d'avoir nous-mêmes fait l'effort de les pénétrer et de mesurer à leurs forces le poids de la tâche que nous leur demandons.

Quand de telles soirées autour d'un feu n'auraient d'autres résultats que de nous rendre plus sensibles ces similitudes et ces différences, de nous faire soupçonner les voies d'accès — et leurs obstacles — qui pourraient nous amener plus près de ces peuplades dont nous avons pris charge, elles ne seraient pas du temps perdu.

Chaque aube est toute neuve. Le ciel d'un gris délicat vire lentement au jaune paille. Dans les thalwegs apparaissent et se gonflent inexplicablement des brumes légères que le vent pousse sur

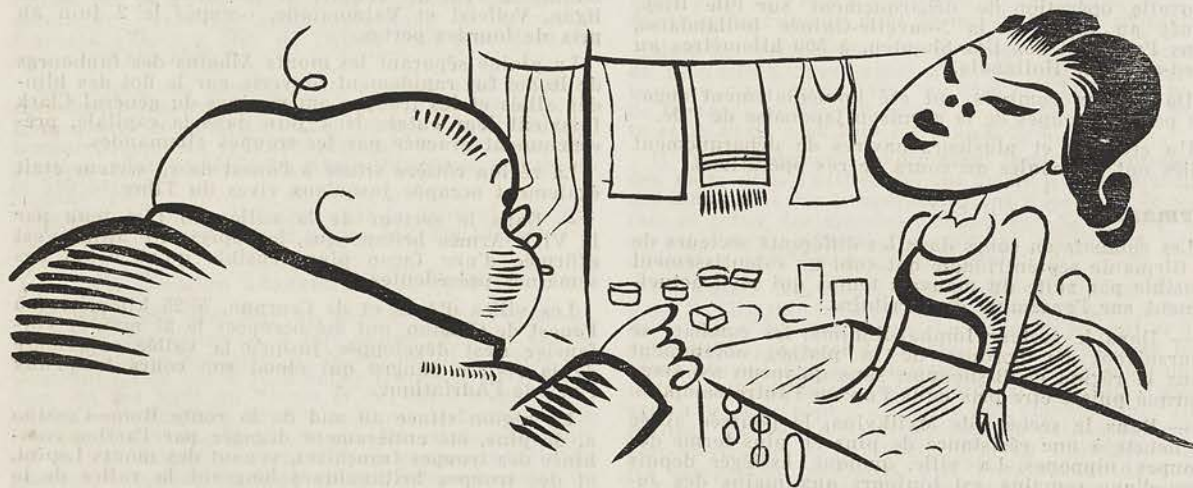
la frange des arbres puis qui s'évanouissent on ne sait pourquoi. Les premiers rayons du soleil prennent la montagne en enfilade, effleurent ses flancs, ricochent d'abord sur les plus hautes cimes et, plongeant peu à peu, dessinent avec minutie les reliefs des pentes, le moutonnement de la forêt.

Les singes se réveillent. Quelques cris d'abord isolés ; puis très vite c'est un concert de hurlements aigus et désolés qui emplissent la vallée, se déplacent, se répondent, cessent et reprennent plus près ou plus loin. La soudaine agitation

d'une cime révèle le passage d'une bande ; ou bien ce sont, entre deux arbres, les bonds de boules noires qui suivent une identique trajectoire. Parfois un petit corps reste un instant suspendu à une branche, écartelé. Le vacarme est tel qu'on n'entend que par intervalle les chants d'oiseaux ; ils paraissent, par contraste, d'une merveilleuse pureté.

Le village lui aussi se réveille et reprend au rythme des pilons le cours somnolent de ses travaux. Le grand-père aux poissons s'encadre dans la porte.

HUMOUR ANNAMITE



XA XÊ : « Je désirerais un peigne à une seule dent ».

(Légende de Phong-Hoa.)

Les œuvres de Mai-Thu reflètent une tendance purement extrême-orientale : c'est le très léger « coup de vent » aux lignes ondoyantes, puis une scène caractéristique « chez le percepteur » ou « la chanteuse », réunissant un flûtiste, un joueur de monocorde et une cantatrice.

L'influence occidentale se manifeste dans les réalisations souvent d'inspiration religieuse de Lê-Phô :

« La Pieta » ; pleine de ferveur, la très expressive « Attente » et les « Hibiscus et oiseaux ».

Vu-cau-Dam, enfin, chez lequel les « flous » dominent, paraît se rapprocher un peu plus du style européen. A côté d'un remarquable bronze représentant une tête d'Annamite, les peintures, « le poète » et « Maternité » sont empreintes de délicatesse.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

A propos de barbe.

Une querelle peu banale
Divise nos bons Tonkinois,
Pour savoir si bientôt les mâles
Feront croître sur leur minois

Favoris, bouc, barbe ou moustache,
Puisque, et même au marché noir,
Pour se procurer, c'est macache,
Savon, blaireau, lame ou rasoir.

Verrons-nous ainsi dans la ville
Tous les mentons saïgonnais
S'orner de ce meuble inutile
Qui pend sous la bouche et le nez ?

Verrons-nous des barbes fleuries
Comme eut Charlemagne autrefois,
Emaillées de fleurs des prairies
Ou de violettes des bois ?

Verrons-nous des barbes de fleuve
Descendant en flot jusqu'au sol ?
En verrons-nous de toutes neiges
Ne dépassant pas le faux-col ?

En verrons-nous couleur d'ébène
Dont le poil, poussé long et dru
Fera dire à nos citoyennes :
« Un arrimage de Landrus ! » ?

En verrons-nous de très fournies
Sous un crâne bien poli
Faisant dire par ironie :
« Tiens, ses cheveux lui ont glissé ! » ?

Verrons-nous les barbes caprines
De don Quichotte ou Méphisto ?
En verrons-nous de purpurines.
Comme on en voit dans les ghettos ?

Dans notre jardin botanique
Verrons-nous des buissons touffus
Surgir les barbes sarcastiques
Des satyres aux pieds fourchus ?

Et la barbe qui, quoi qu'on fasse
Pour la peigner, maintient toujours,
Comme un garde-manger, les traces
Des menus des précédents jours ?

Les verrons-nous, larges et fières
S'étaler sur des ventres ronds
Semblant dire, malgré la guerre :
« La famine ? Nous l'ignorons ».

Barbes à poux, barbes à puces
Ou barbes d'un poil rutilant,
Barbes sales de moudjiks russes,
Ou parfumées du Vert-Galant,

Petites pointes mentonnières,
Qu'avaient les mignons d'Henri Trois,
Barbes taillées à la manière
De Victor Francen dans « Le Roi »,

En verrons-nous de toutes sortes,
Blanches comme le Père Noël,
Rouges, couleur de feuilles mortes
Ou grises comme poivre et sel ?

Et qu'elles soient en papillottes
Ou frisées en accroche-cœurs ;
Alors tous nos compatriotes
Auront l'air de conspirateurs.

Mais beaucoup d'elles feraient rire
Dans la rue ou à la maison,
Et nos compagnes pourraient dire :
« Ah ! Darwin avait bien raison,

Quand il disait : Je le proclame,
L'homme descend du chimpanzé.
Nous le voyons bien quand les lames
Lui font défaut pour se raser ! »

COURRIER D'HAIPHONG, 23 mai 1944.

Entre deux coups de sirène.

Nombre de gens sages ont adopté définitivement un abri, le plus proche ou le plus sûr, suivant le degré de prudence ou de paresse de chacun. Pour ma part, j'avoue aimer le changement, même dans un domaine qui, hélas, ne varie guère. Cela a mille avantages : d'abord, la petite angoisse rapide au premier appel de la sirène : où ?... Je suis dans le tohubohu roulant, clacksonnant, sur la chaussée, avant d'avoir décidé. C'est particulièrement palpitant aux carrefours, ou quand un éclat de D.C.A. précipite mon indécision dans un sens opposé à celui vers lequel penchait une vague préférence.

Avant Pâques, j'avais un faible réel pour les tranchées ouvertes du square Paul-Bert. Dans ce joli coin on oubliait presque la longue attente, le déjeuner à une heure problématique, le danger en puissance. J'avoue, comme la mystérieuse L..., correspondante du Courrier, avoir beaucoup de reconnaissance pour les petits chanteurs bénévoles dont l'insouciance allège nos gros soucis terrestres de gens qui n'ont pas d'ailes. En cas d'averse on a la ressource de se réfugier sous le kiosque à musique, ce qui vous vaut l'amusement de voir surgir promptement de son trou le gardien de céans, comme un diable d'une boîte, tignasse hirsute et œil rond.

Mais les jours de beau temps on se croirait en partie champêtre. Dans le cercle d'ombre d'un gros palmier accueillant, un groupe de jeunes fonctionnaires s'installent pour une partie de bridge. Une brune égarée déploie la natte d'alerte et encourage au rythme de la course de ses aiguilles à tricoter, son entourage masculin. On discute ferme entre chaque coup. Je m'appuie plus énergiquement sur le dos de mon banc pour ne pas être tentée d'intervenir et de démontrer tout net à Monsieur un tel que je suis sûre, même à distance, qu'il a joué comme un sabot.

De temps à autre un coup de sifflet aigu accompagne un « tout le monde aux tranchées » autoritaire. En deux secondes chacun a replié son jeu, les dames courent laissant trainer derrière elles un long fil de laine... On rit très vite d'avoir eu presque peur encore une fois pour rien et l'on entame les discussions les plus filandreuses sur les projets les plus hypothé-

tiques de nos adversaires. Cinq minutes passent encore et le bridge reprend ses droits.

Plus loin il y a les gens sages, ceux que vous avez vu arriver d'un pas lent et sûr, déclenché automatiquement au premier appel sonore. Ceux-là ont des pliants, bien sûr. Ils sont résignés à l'avance à attendre trois heures. Leurs seuls signes d'activité consistent à croiser tantôt la jambe gauche sur la jambe droite, tantôt la jambe droite sur la jambe gauche, à se gratter la tête du geste pensif de ceux qui ne pensent à rien ou à exhaler des soupirs aussi vains que profonds.

Je ne parle pas de tous les rôles sérieux de police ou autres qui obéissent aux rites immuables d'un service d'ordre.

Parmi les bruits devenus familiers à nos oreilles que l'inquiétude rend attentives il y a le glouglou affolé des dindons d'un jardin d'alentour. Le moindre coup de sifflet soulève l'indignation collective de cette gent dandinante.

Le jappement d'un pauvre toutou laissé à la niche, rompt le calme par crises. Le moindre ronronnement suspect fait lever le nez et réveille une appréhension que le ronflement rapproché d'un moteur connu dissipe aussitôt.

Enfin quand je vous aurai dit qu'il y a une petite blonde qui s'obstine à apporter un dictionnaire pour faire des mots croisés et ne s'en sert, le plus souvent que pour remplacer un chapeau oublié qui eût été bien plus utile pour préserver sa fragile boîte crânienne, je vous aurai tout dit de ce coin charmant.

Avec les dernières ondes je suis presque devenue une habituée d'un abri plus sûr contre les caprices du temps. Là, la gent féminine l'emporte nettement sur la masculine. Il y a des bébés, des biberons, des langues, des fessées et de gros baisers apaisants. Les deux dangers les plus imminents sont une sottise du jeune Alain qui a quatre ans ou une bombe. En vérité, on attend avec autant d'appréhension l'une que l'autre.

Il y a les abris des « dispersés » qui profitent de ces loisirs forcés pour apprendre par cœur la liste des courses urgentes hebdomadaires que leur chère moitié leur a glissée dans la poche le lundi matin, à la faveur des baisers d'adieu.

Il y en a bien d'autres encore. Dans chacun j'écoute, je ris et je jure de changer encore.

COURRIER D'HAIPHONG, 31 mai 1944.

Fibres.

C'est à Ninh-binh qu'a lieu cette exposition, et je le regrette, car à Hanoi je serais allé la voir ; non pas qu'il soit aussi passionnant de voir des écheveaux que des tableaux, mais parce qu'un tel étalage de fibres diverses éveille beaucoup d'idées jusque-là somnolentes.

Et d'abord ceci : est-il rien de plus étonnant que le silence des historiens et des philosophes en ce qui concerne l'âge du tissu ? On fait un monde de la succession du bronze à la pierre, puis du fer au bronze, mais on ne parle pas du remplacement de la peau de bête par des étoffes tissées.

Toujours le même parti pris quasiment instinctif ; on ne regarde, dans le passé, que ce qui est guerrier ; le bronze, c'était mieux pour tuer que la pierre, et le fer mieux que le bronze pour occire ; alors on fait, de ces remplacements successifs dans l'art du meurtre, les grandes époques humaines ; mais on fait à peine allusion au moment où l'homme cessa de manger cru ; on ne parle pas du tout de celui où, à force d'invention et d'intelligence, il réussit cet exploit extraordinaire d'extraire les fibres de certaines plantes, de les tordre, de les entrecroiser, enfin d'en faire quelque chose de nouveau, qui pouvait servir à recouvrir le corps, et qui était plus léger, plus commode et plus illimité en quantité que la peau de bête sauvage. On dit l'âge de pierre, l'âge de bronze, l'âge de fer, mais on ne dit pas l'âge de la peau de bête, l'âge du lin, l'âge de la soie.

La force des événements, ou plutôt, si vous voulez, la malfaisance de l'âge de fer nous met présentement devant une situation qui ne nous obligera pas à revenir à la peau de bête, sans doute, mais qui pose un problème quant au linge et au vêtement.

Alors l'ingéniosité humaine fait des prodiges. On tire des fibres de toutes sortes de plantes, on tisse des choses autrefois complètement dédaignées, et ce n'est pas sans une certaine fierté que nous voyons l'Indochine, jusqu'ici très peu industrielle, être si volontiers et si aisément industrielle.

VOLONTE INDOCHINOISE, 2 juin 1944.

LA VIE INDOCHINOISE

31 mai.

Kouang-tchéou-wan. — Le total des versements effectués dans le Territoire en faveur du Secours National, s'est élevé, au cours du 2^e trimestre, à 40.000 piastres.

1^{er} juin.

Hanoi. — Le quatre-vingt-neuvième tirage de l'Emprunt Indochinois 1922 a lieu ce matin.

Saigon. — La Banque de l'Indochine mettra incessamment en circulation un billet de 1 piastre, en tous points semblable, sauf en ce qui concerne la tonalité et le papier, au billet en usage depuis l'année dernière.

2 juin.

Hanoi. — La Garde Indochinoise du Tonkin célébrera sa fête annuelle le 9 juin 1944.

2 juin.

Hanoi. — Un Chinois a été blessé au Tonkin, le 2 juin, par le bombardement aérien.

Phan-thiét. — Le Commissaire général à l'Education physique, aux Sports et à la Jeunesse a inspecté l'Ecole Supérieure d'Education Physique.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Jean, fils de M. et de M^{me} Rallet (27 mai 1944) ;
Marie-Noëlle, fille de M. et de M^{me} Bourboulon (30 mai 1944) ;
Guy, fils de M. et de M^{me} Bessy de Boissy (11 mai 1944).

COCHINCHINE

Michelle, petite sœur de Georges Cros (21 mai 1944) ;
Jean, frère de Christine Nirascou (22 mai 1944) ;

Bière HOMMEL Export Boissons Gazeuses LARUE GLACE

sont des produits que continue à fabriquer la

**SOCIÉTÉ DES BRASSERIES
ET GLACIÈRES DE L'INDOCHINE**

S. A. au Capital de 4.712.400 \$

En vente partout

E R O S

**Petits cigares exquis remplaçant avantageusement
les cigarettes.**

EN VENTE PARTOUT

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

-:- Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifique

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

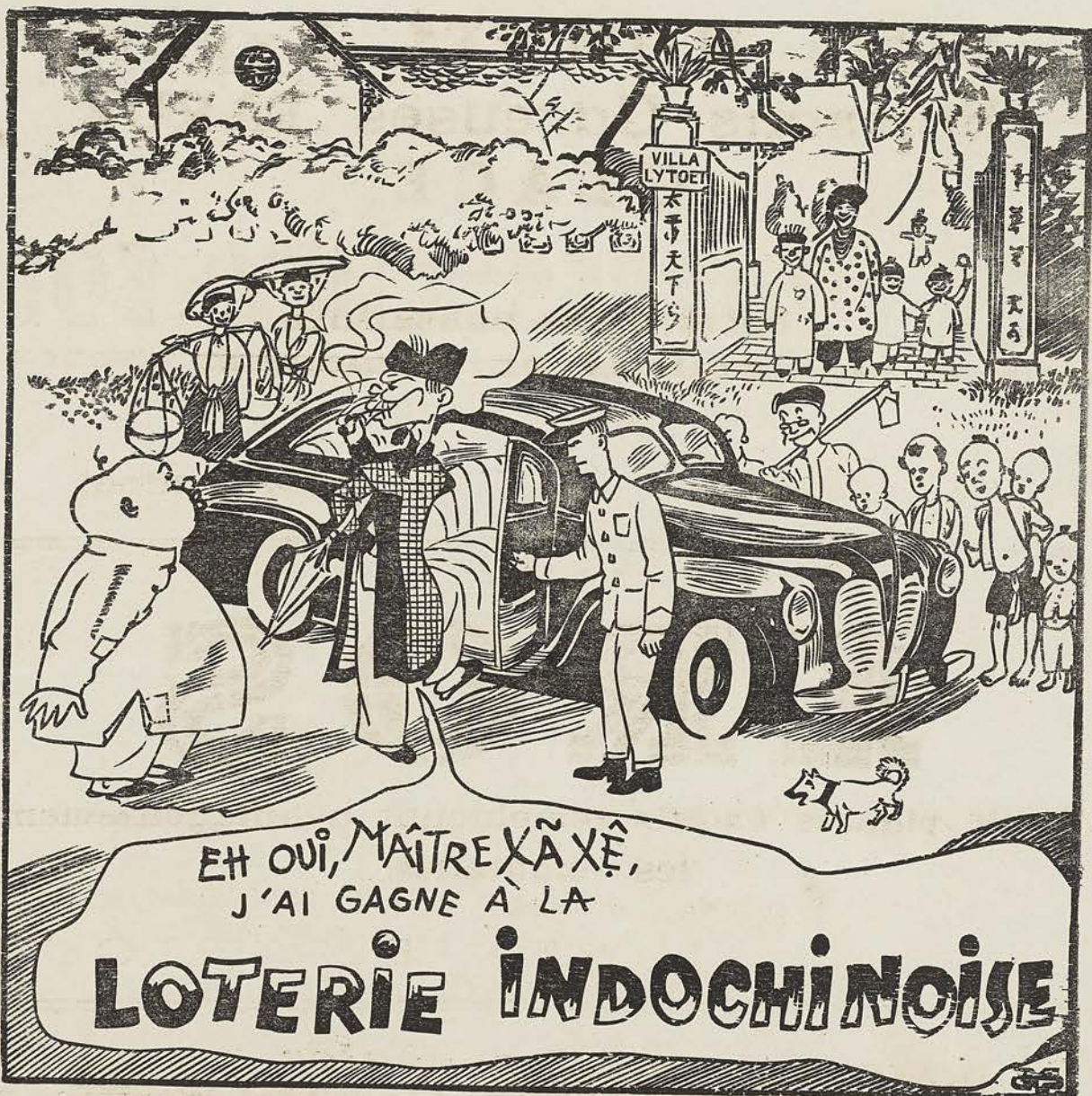
de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).

Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH.

Imprimerie G. TAUPIN ET C^{ie}



SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, B^d Francis-Garnier, HANOI

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Étude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

et dans les principaux centres du Delta.

Steeple-chase

ou

LES COURSES CHEZ SOI

Jeu de présentation très soignée comprenant :

- 8 chevaux numérotés en plomb
- 3 barrières assorties
- 2 haies
- 1 rivière
- 1 mur
- 1 poteau
- 2 cornets, 2 dés
- 1 grand plateau pliant formant piste,
format : 1^m 20 × 0^m 79.

***Se joue suivant les règles
des champs de courses***

**En vente à la Librairie TAUPIN
50, Rue Paul-Bert — HANOI**

Le jeu complet.. .. 70 \$ 00
Port et emballage en plus.

*La règle du jeu est envoyée gratuitement
sur demande.*